PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

21 janvier 2019

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Guy Desrosiers :

- M. Desrosiers dit avoir calculé les montants des règlements d'emprunt et trouve le total de ceux-ci élevé. Il souhaite savoir si les projets sont subventionnés.

  Réponse

  - Le maire suppléant, M. Steve Girard, lui répond positivement, mais que les montants des subventions varis selon les programmes. M. Girard lui explique que la Ville cherche des sommes supplémentaires afin de diminuer le montant de l'emprunt.

Monsieur Mario Hamilton :

- M. Hamilton remercie la Ville pour avoir procéder à la réparation de l'escalier de la rue Bernier donnant accès à la plage.

- Il mentionne qu'en 2017, l'organisme Les Jardins de Doris avait demandé à la Ville la réalisation d'un stationnement à un endroit précis, soit vis-à-vis l'horloge, afin de régler la problématique du manque de stationnement pour les visiteurs. Il souhaite savoir où en est rendu le dossier.

  Réponse

  - Le maire suppléant, M. Steve Girard, lui répond que ce dossier est toujours sous étude.

- M. Hamilton mentionne que la réalisation d'une patinoire sur le Lac-à-Luc est intéressante.

  Réponse

  - Le conseiller, Eddy Métivier, lui confirme que ce projet est sous étude. Le conseiller, Jean-Pierre Levasseur lui mentionne qu'une vérification sera faite au niveau des assurances.

- Concernant la reconstruction de l'escalier du parc Jeanne-Dionne, M. Hamilton veut savoir si le projet est prévu au programme triennal d'immobilisations.

  - On lui répond que ce projet fait partie de l'ensemble des futurs projets de la Ville, mais qu'il n'est pas prévu à l'actuel PTI.

…/2

- Au sujet des panneaux de signalisation indiquant l'emplacement du Lac-à-Luc sur la rue Saint-Joseph, il mentionne que ces panneaux n'ont pas été remis et demande à ce qu'ils soient installés au printemps 2019.

  Réponse

  - Sa demande est prise en note par le directeur général adjoint.

Monsieur Yves Lefrançois :

- M. Lefrançois est venu déposer des dossiers de réflexion au conseil.

Monsieur Denis Santerre, préfet de la MRC de La Matanie :

- M. Santerre souhaite une bonne année 2019 aux membres du conseil municipal et leur souhaite également la réalisation de beaux projets.